L'Abeille de la Nouvelle-Orléans.

[illegible] RUE DE CHARTRES.

NOUVELLE-ORLÉANS,

JEUDI MATIN, 25 JUILLET.

FEUILLETON.

MADAME HERBIN,

PAR

HENRI RIVIÈRE.

I

Le château de Mme Herbin était situé dans une des plus jolies vallées de la Normandie. Il s'adossait à une petite colline ombragée de grands arbres, et avait devant lui de vertes pelouses au-delà desquelles l'Eure dessinait de capricieux méandres. C'était une élégante construction blanche, sans prétentions à l'archéologie, bien qu'elle eût deux ailes au retour et qu'elle fût ornée de clochetons. Un large perron à double rampe, caché sous des massifs de fleurs, y donnait accès. L'aspect en était gai et hospitalier, tandis que le paysage environnant s'animait des teintes fraîches et variées du climat normand. Les arbres, souvent trempés de pluie, y séchaient vite sous le soleil. Le vent, qui, même aux beaux jours, chasse allègrement les nuages dans ce ciel mobile, les agitait, aux chaudes heures de l'été, d'un bruissement léger. Au loin, dans les grands pâturages, on voyait les chevaux et les vaches cheminer lentement en tondant l'herbe plantureuse, ou sommeiller en ruminant sur le sol qu'ils plaquaient de taches fauves. La végétation avait tant de sève, les prairies étaient si riches, les arbres tellement feuillus, que le château de Mme Herbin, qui n'avait pas de nom à lui, s'appelait le Château-Vert.

Mme Herbin était à trente-cinq ans,—un bel âge pour les Françaises,—la femme la plus jolie et la plus séduisante. D'une taille assez élevée, avec un peu d'embonpoint, elle marchait, gracieuse et fière dans le plein développement de sa jeunesse et de sa beauté. Sa toilette d'été, en barége, laissait voir des bras charmants et des épaules finement modelées. La tête, bien assise, à contours délicats, était spirituelle, avec un caractère de bonté et de passion. Le front semblait petit sous les abondants cheveux noirs séparés en bandeaux. Les yeux, frangés de longs cils, brillaient humides et veloutés. Le nez, dont les ailes roses frémissaient, se relevait d'une façon heureuse et mutine, et la bouche estompée de duvet, était d'un aimable dessin, voluptueux et tendre.

Mme Herbin était veuve depuis fort longtemps. On n'avait jamais vu son mari au Château-Vert. En revanche, depuis quelques années, elle était accompagnée, à chaque saison, d'un homme de son âge que les paysans s'étaient tellement habitués à voir, qu'ils l'appelaient seulement M. Aymeric. Aymeric Descars, bien que ce fût un beau garçon d'un fort grand air, n'avait point en apparence supporté que Mme Herbin les plaisirs et les bonheurs d'une jeunesse qui se prolonge. Ses cheveux châtains se faisaient rares, et le front chargé se creusait de sillons pensifs. Ses veux d'un bleu clair, avaient cette netteté transparente sous laquelle, loin qu'elles se laissent deviner, se dérobent bien plus tôt les secrets de l'âme. Cet azur sans fond se fait impénétrable. Son existence cependant avait été très simple. — Quoiqu'il fût doué et très intelligent, il n'avait jamais rien fait. Libre à vingt ans, disposant d'une belle fortune, il s'était contenté de mener une vie élégante et facile. Plus tard, il avait rencontré Mme Herbin, et s'était pris pour elle moins d'une passion forte que d'une attention sérieuse. Elle l'avait vivement séduit et se l'était étroitement attaché. Aymeric, fatigué de ce mouvement vide et bruyant du monde, qui l'emportait à tous les hasards sans le faire aborder nulle part, s'était livré à la tendresse dévouée de cette belle jeune femme. Après être entré dans cette vie nouvelle comme dans un port, il en était plus sorti. Assez observateur pour se complaire au spectacle des évolutions mondaines, il passait l'hiver à Paris dans une intimité discrète avec Mme Herbin, et, le printemps venu, il venait comment par elle au Château-Vert. Néanmoins, s'il s'était abandonné sans réserve à ce bonheur calme dont il avait l'habitude, il n'avait point épousé son amie par défiance de lui-même, peut-être un peu par défiance d'elle. Sans doute il sentait vaguement que le *far niente* de l'intelligence et du cœur n'est point la véritable destinée de l'homme, et que les placides perspectives d'une félicité douce n'en sont point l'horizon. Il soupirait indéfiniment, de parti-pris, toute résolution énergique de travail ou d'ambition; mais il envisageait sans crainte quelque accident imprévu qui le rejetât dans un violent courant d'action et de lutte.

Mme Herbin avec la seconde vue de la femme aimante, avait deviné chez Aymeric ces inquiètes dispositions d'esprit. À coup sûr, au bout de ces huit années, elle ne possédait plus qu'elle n'en était aimée. Certes ce n'était point assez pour ses instincts et sa tendresse de femme; [illegible] ne se voyant pas autrement menacée, elle avait la sagesse de se résigner; [illegible] même, dans les rares circonstances [illegible] sa sollitude était troublée par l'arrivée de quelques amis ou la visite de quelques voisins, elle avait la force et l'habileté de ne point se montrer jalouse.

Elle avait reconnu qu'Aymeric nonchalant et sceptique, n'était jamais entraîné [illegible] de certaines velléités de coquetterie ou d'indépendance. Mme Herbin, si cela eût été en son pouvoir, aurait même [illegible] ces occasions de distraction ou de plaisir, cat son amant lui revenait [illegible] plus reconnaissant et plus tendre. Se voyant très jolie encore, s'imaginant, non sans un peu de fatuité féminine, qu'elle avait au contraire plus [illegible] que lui, s'appuyant sur un long passé d'intelligent despotisme, elle se flattait de le dominer longtemps, et ne [illegible] point qu'un avenir qui ne lui paraissait qu'à demi redoutable. En somme elle aimait profondément Aymeric, et quels que fussent par intervalles sa diplomatie de cœur, ses inquiétudes, ses motifs qu'elle se donnait d'espérer ou de craindre, elle ne songeait sérieusement qu'à son amour de l'heure présente et aux jouissances qu'il lui apportait.

On était au mois de septembre, et la chasse venait de s'ouvrir. Aymeric Descars, jusque-là sédentaire, partait du château le matin et ne revenait que le soir. Les longues courses à travers la plaine et les bois lui plaisaient et ne déplaisaient point à Mme Herbin. Elle y voyait pour son ami une distraction vive et salutaire. Parfois, à l'aube rougeâtre, tandis qu'un léger brouillard flottait déjà dans l'air, et que les arbres jaunissants dégouttaient de rosée, elle avait le courage de se lever, et, frissonnant doucement dans son peignoir de cachemire, s'accoudait à la fenêtre. Elle souriait au départ d'Aymeric, aux ébats, aux aboiements des chiens, aux fanfares des piqueurs. Dans l'après-midi, elle les rejoignait en voiture à quelque rendez-vous, le ramenait s'il était fatigué, ou rentrait seule pour veiller aux apprêts de ces repas délicats et substantiels qui sont la joie des chasseurs. Aymeric s'y attablait avec gaîeté, s'y montrait aimable et mangeait de grand appétit, et bientôt après tout doucement sommeillait devant l'âtre où flambait le sarment. Mme Herbin ne s'offusquait point de ce sommeil, elle en attendait la fin en lisant, en travaillant, et se trouvait récompensée par un sourire, par une bonne parole. Elle était assez expérimentée pour faire la part large à ces besoins matériels de l'homme, qui s'imposent à lui après la fatigue physique, et dans lesquels il se délasse dans un égoïsme un peu brutal. N'était-elle pas payée de cette abnégation volontaire par l'admiration d'Aymeric, qui, après les rondes du chemin, la pluie du jour, les déchirures des halliers, et le rude aspect des grands bois, s'attardait dans le bien-être de cette soirée, à la lueur douce de la lampe, à contempler cette jolie créature, dont les regards avaient de caressantes effluves, dont les doigts étaient effilés, les pieds mignons, dont toute la personne respirait la grâce et l'élégance? Certes c'eût été la pour tous les deux, pour Mme Herbin surtout, un charmant mois de septembre, si la passion d'Aymeric pour la chasse se fût renfermée dans les limites raisonnables; mais au bout d'une quinzaine de jours, il tourna décidément au Nemrod sauvage et farouche qui, dans sa poursuite acharnée, ne cherche plus que la solitude et le gibier. Aymeric en venait à dédaigner les meutes et les fanfares, les collations sous bois, les retours affadissants en calèche. Il partait seul avec son chien et son fusil, sa gourde au côté, déjeunait à l'aventure à plusieurs lieues de là, dans quelque maison de paysan, et s'égarait si volontiers au hasard, de ses battues, que Mme Herbin, si elle avait la fantaisie de vouloir le rejoindre, ne parvenait point à le rencontrer.

Cette recrudescence d'ardeur cynégétique chez Aymeric ne l'inquiéta point tout d'abord; elle avait d'ailleurs en ce moment auprès d'elle un de ses plus vieux amis, M. Desrosiers. Elle l'accompagnait dans ses promenades, cherchait avec lui des insectes et des plantes, et parfois aussi fouillait du regard la profondeur des fourrés, afin de voir si elle n'y découvrait point Aymeric.

Elle se mettait à rire en le soupçonnant de faire sa sieste sur un lit de feuilles ou de mousse pendant les chaudes heures du jour. Le soir, on se retrouvait à table et M. Desrosiers se vantait de sa chasse heureuse, tandis qu'il raillait M. Descars sur sa carnassière presque vide. Cet infatigable chasseur, en effet, ne tuait plus de gibier. Comme compensation, il avait perdu de son grand appétit, et par égard sans doute pour l'hôte de Mme Herbin, il ne s'endormait plus au coin du feu, mais il y avait beaucoup plus qu'il ne parlait, en faisant jaillir avec la pincette des milliers d'étincelles des bûches encore humides. Cette distraction de son ami, ces petits changements dans ses manières d'être n'échappèrent point à Mme Herbin. Elle remarqua également que ses grandes guêtres de cuir, n'étaient plus tachées de boue comme autrefois, et qu'il apportait un soin extrême à sa toilette. Vous n'êtes plus Nemrod, lui disait-elle un soir; vous êtes Robin des Bois.

M. Desrosiers n'était point seulement un entomologiste, il se piquait aussi d'astronomie, et, comme il faisait à peu très tout ce qu'il voulait au Château-Vert, il y découvrit dans les combles une lunette d'observation oubliée là depuis longtemps, et il sut disposer sur la plate-forme de l'un des clochetons. Le soir il observait les étoiles et ne désespérait pas de découvrir une nouvelle planète. Les nuits étant fraîches Mme Herbin demeurait au salon, mais Aymeric se montrait fort assidu à ces leçons d'astronomie. Toutefois il observait moins que les autres, que les [illegible] lumières éparses à l'horizon, et la lunette complaisante selon qu'elle était aux mains du savant ou du jeune homme, se rodressait orgueilleusement vers le ciel, ou s'inclinait humblement vers la terre. Pendant ce temps-là, Mme Herbin s'amusait à tailler dans des étoffes à ramage, deux petites robes pour les astronomes, et aux heures quand ils descendaient, se façonnaient selon différents modèles, avec des feuilles de carton flexibles, de grands bonnets pointus à [illegible] constellés d'étoiles d'or ou de caractères cabalistiques. Bien que ces [illegible] enfants succédant aux [illegible] plate-forme, prolongeassent la soirée. Aymeric n'en partait [illegible] matin et s'absentait toute la journée. C'était au tour de Mme Herbin d'escorter après le déjeuner M. Desrosiers à l'observatoire et tandis qu'il s'escrimait en de savants calculs après avoir pris le passage du soleil au méridien elle se servait de la lunette, ainsi que le faisait Aymeric, pour de moins ambitieuses recherches, et s'amusait à la braquer sur les divers points de la campagne. Ce subit rapprochement des objets la divertissait et l'étonnait quelquefois par la netteté de leurs contours. Précisément, très loin de là, presqu'à deux lieues, et sur la déclivité d'une colline, au delà de l'Eure, s'élevait le joli château de Santalais, un véritable joyau d'architecture. Mme Herbin ne se lassait point d'en fouiller les nervures, les trèfles et les ogives qui se détachaient sur le champ d'optique avec une merveilleuse délicatesse; puis, si quelque habitant du château venait à sortir, elle le dévisageait, l'épiait dans ses mouvements avec une naïve indiscrétion, et disait à M. Desrosiers:—Vous qui connaissez les Santalais, dites-moi donc si ce n'est point le comte, si ce n'est point Mlle Eglé.

L'astronome, dérangé dans ses combinaisons, regardait en grognant un peu, puis répondait avec son bon naturel:—En effet, c'est mon excellent ami, c'est ma petite Eglé. Ah! la jolie enfant, qu'est-ce qu'elle va faire dans la lune comme si elle craignait d'être vue?

(A continuer.)

VINGT-TROISIÈME ÉTAT ANNUEL

—DE LA—

Compagnie d'Assurance Mutuelle du Croissant.

(CRESCENT MUTUAL INSURANCE COMPANY.)

Nlle-Orléans, 18 mai 1872.

CONFORMÉMENT à la Charte, les Directeurs de Bont l'état ci-après les affaires de la Compagnie, à la date du 30 avril 1872—

Primes sur les risques d'incendie, pour l'année	$194,080 64	
Primes sur les risques maritimes, pour l'année	67,350 64	
Primes sur les risques de rivière, pour l'année	183,286 38	$436,716 44
Primes acquises, moins les réassurances et les primes de retour		268,153 65
Pertes remboursées, à savoir: Sur risques d'incendie	$46,379 43	
Sur risques maritimes	46,480 13	
Sur risques de rivière	114,526 02—$208,082 58	
Taxes, escomptes au lieu de scrip, timbres, dépenses, comptes d'intérêt, etc., moins l'escompte, etc.	$60,647 36—$278,329 94	
Profits nets		$79,822 81

La Compagnie possède l'Actif suivant:

Comptes à recevoir	$80,567 90	
Prêts sur hypothèque	59,943 32—$140,511 22	
Prêts sur nantissement et valeurs sur demande	188,446 15	
En caisse	63,596 12—$251,163 31	
Propriété immobilière		75,000 00
Bonds de la ville, actions de banques et autres		169,687 00
Primes en voie de rentrée		66,817 95
		$732,129 48

La Compagnie a aussi des billets en souffrance, des actions et des bonds pour une somme de $280,108 82. Scrips forfaits 10,218 87. Intérêts en mains sur scrips 50,848 54.

L'état ci-dessus est un extrait exact et fidèle des livres de la Compagnie.

THOS. A. ADAMS, Président.

HENRY V. HOGDEN, secrétaire.

Paroisse d'Orléans, Ville de la Nlle-Orléans.

Certifié sous serment et signé pardevant moi, ce 18 mai 1872.

W. N. EVANS, Juge de la Seconde Cour de Justice de Paix, de la Paroisse d'Orléans.

Le Conseil des Directeurs a décidé qu'il serait payé un intérêt de SIX POUR CENT, comptant, sur tous les certificats de scrips, entre les mains des porteurs légaux desdits, à partir du second lundi du mois de juin prochain.

Il a aussi déclaré un dividende de scrip de trente-trois et un tiers pour cent sur les primes acquises ayant droit à la participation pour l'année finissant le 30 avril 1872, dividende pour lequel des certificats seront émis, à dater du premier lundi du mois d'août prochain, francs de timbre.

THOMAS A. ADAMS, Président.

HENRY V. OGDEN, secrétaire.

DIRECTEURS:

Sam'l H. Kennedy,	John Phelps,
C. T. Buddecke,	P. H. Foley,
A. G. Ober,	A. Thomson,
E. H. Summers,	B. Newgass,
P. N. Strong,	Victor Meyer,
Joseph Bowling,	J. J. Garrard,
S. B. Newman.	

19 mai—1an

Compagnie d'Assurance Mutuelle de la Louisiane.

CONFORMÉMENT aux prescriptions de sa Charte, la Compagnie publie l'état suivant:

Total des primes pour l'année finissant le 28 février 1872 ... $358,567 16

Savoir:

Primes d'incendie	$145,487 85	
Primes maritimes	173,875 98	
Primes de rivière	39,203 96	
		$358,567 16
Primes non acquises et retour et réfaction sur les primes		63,487 03
Primes nettes		$295,080 13
Pertes d'incendie	$85,023 44	
Pertes maritimes	132,189 75	
Pertes de rivières	15,976 22	
	$233,189 41	
Taxes	10,928 63	
Dépenses moins le compte d'escomptes	22,284 71	
		$266,399 75
Balance		$28,680 38

La Compagnie a l'actif suivant évalué à la valeur la plus basse du marché au comptant:

Bons de la ville et autres	$64,000 00
Actions de banque et autres	15,760 00
Scrip de compagnies d'assurances	34,623 60
Immeubles	29,400 00
Billets à recevoir sur hypothèque	75,219 21
Billets à recevoir	60,528 22
Primes en cours de collection	60,536 77
Comptant en caisse et en Europe	144,608 88
	$603,677 98

Ce qui précède est une copie juste, véritable et correcte des livres de la Compagnie.

CHAS. BRIGGS, Président.

J. P. ROUX, Secrétaire.

État de la Louisiane, paroisse d'Orléans, ville de la Nouvelle-Orléans: attesté sous serment et signé devant moi, ce 19 mars 1872.

P. CHS. CUVELLIER, Notaire.

Six pour cent d'intérêt sur les certificats de scrip en circulation seront payés aux porteurs ou leurs représentants légaux, à partir de LUNDI, 13 mai 1872.

CHAS. BRIGGS, Président.

ANT. CARRIERE, Vice-Président.

J. P. ROUX, Secrétaire.

Conseil d'Administration élu le 19 février 1872:

Chas. Briggs,	Chas. Lafitte,
Ant. Carrière,	John S. Wallis,
Geo. A. Fosdick,	Rudolph Sieg,
R. Brugier,	H. F. Given,
P. Anderson,	W. C. Black,
A. Freret,	Thos. H. Hunt,
Geo. W. Dunbar,	Chs. Roeselle,
E. F. Stockmeyer,	D. Jamison,
Geo. W. Hynson,	R. S. Howard,
A. Montgomery,	Félix Larue,
Henry J. Voss,	Aug. Bohn,
E. Marqueze,	G. D. Fisher,
Chas. Weidner,	Edward Toby,
A. Lécourt,	Wash. Morton,
Frank Williams,	R. Greeninger,
Thomas Byrne,	William Knox,
Geo. Foster.	

20mars

Compagnie d'Assurance Mutuelle —DE LA— Nouvelle-Orléans,

Au coin des rues Canal et Camp.

DOUZIÈME ÉTAT ANNUEL, 1871

CONFORMÉMENT aux réquisitions de la charte, la Compagnie publie l'état suivant:

PRIMES DE L'ANNÉE EXPIRÉE LE 31 DÉCEMBRE 1871:

Sur les risques d'incendie ... $[illegible] — de mer ... 57,356 35 — de rivière ... 33,391 35

Total des primes ... [illegible]

[illegible]

L'ACTIF DE LA COMPAGNIE EST COMME SUIT:

[illegible]

L'état qui précède est une copie exacte faite sur les livres de la Compagnie.

J. TUYES, Président.

J. W. HINCKS, Secrétaire.

Assermenté et signé pardevant moi, ce 22 janvier A. D. 1872.

P. CHS. CUVELLIER, Notaire Public.

A une réunion des Directeurs, le 11 janvier 1872, il a été résolu de déclarer le dividende suivant sur le montant [illegible]

DIRECTEURS—

[illegible]

JULIUS LOEFFLER,
RUE ROYALE, ... 48

POSEUR et Marchand d'Installation de Gaz. [illegible] assortiment [illegible] de globes, etc.

Il se charge de raccommoder et redorer les [illegible] et les installations de toute espèce. Son travail est garanti.

3 déc—1an

BULLETIN MARITIME.

MERCREDI, 24 JUILLET 1872.

EXPÉDIÉS EN DOUANE.

Steamship Hutchinson, Talbot, pour Indianola et Galveston, C A Whitney & co

Steamship [illegible] Mary, Farwell, pour Brazos Santiago et Rockport, C A Whitney & co

Barque Anna Walsh, Lawrence, pour Santander et Vigo, Geo W Hynson & co

ARRIVÉS.

Steamship Maryland, Johnson, de Baltimore [illegible] via Key West, à J M Witherspoon

ARRIVÉS AU NOUVEAU BASSIN.

Scar Eli, Amite River—35,000 pieds bois.
Schr Leonora, Pearl River—40,000 pieds bois.
Schr J H Mason, Hansboro—60,000 pieds bois.
Schr Kleemara, Tchefuncte—300 barils sable.
Schr Elizabeth Ann, Springfield—80 cordes bois.
Schr La. State, Bonfouca—35,000 briques.

ARRIVÉS AU VIEUX BASSIN.

Schr Julia, Baie St Louis—30,000 pieds bois.
Schr Eclipse, Tchefuncte—30 cordes bois.
Schr Try Again, Pearl River—40,000 pieds bois.
Schr Mary Caroline, Baie St Louis—30,000 pieds bois.
Schr Odessa, Bayou Lacombe—80 cordes bois.
Schr G Pandelly, Tchefuncte—400 barils sable.

BATEAUX A VAPEUR.

Crescent City, Townsend, de St Louis, avec barges.
Trenton, Stakes, de Ouachita City.
Frank Pargoud, White, d'Argyle.
Lessie Taylor, Baranco, de Baton Rouge.

MONTANT LE FLEUVE.

Schr Bennington, Edwards, en 28 jours de Boston, Crescent City Ice co—

A LA QUARANTAINE.

Steamship Tappahannock, Read, de la Havane et des ports de la Floride, à I K Roberts.
Brick Harry Virden, Collins, en 10 jours de la Havane, à Chaffraix & Agar.

EXPORTATIONS.

INDIANOLA, VIA AND GALVESTON—Par steamship Hutchinson—Pour Indianola—780 barils farine 3000 colis m'dises [illegible] sacs mais 700 sacs café 400 sacs mais 1600 barils farine 150 do whisky 60 boucauts bacon 20 do sucre 350 colis m'dises.

BRAZOS SANTIAGO VIA ROCKPORT—Pour Brownsville—641 colis m'dises. Pour Aransas—30 barils farine 200 sacs café 2000 sacs mais 35 colis m'dises.

SANTANDER—Par barque Anna Walsh—476 boucauts tabac 2880 merrains.

IMPORTATIONS.

INDIANOLA ET GALVESTON—Par steamship Morgan—4 balles peaux C A Whitney & co—279 têtes bestiaux C Mohle & co—divers à ordre.

BRAZOS SANTIAGO ET ROCKPORT—Par steamship Mary—[illegible]

[illegible]

REÇU DE L'INTÉRIEUR.

ARGYLE—Par steamer Frank Pargoud—[illegible]

[illegible]

BATON ROUGE—Par steamer Lessie Taylor—1 balle coton Sam Bailey—divers à ordre.

OUACHITA CITY—Par steamer Trenton—divers à ordre.

Bulletin des Chemins de Fer.

N. O., JACKSON & GREAT NORTHERN R R.

24 juillet—11 paquets peaux R L Mann—3 sacs J Habders—1 caisse d'outils B Case—2 barils légumes Mme Wilts—divers Mme Jones—1 car merrains Bobet Bros—5 do briques O Webber—6 do J R Kent—fontaine à soda à T S Waterman—1550 boîtes fruits Schenck & Fusich—700 do Angerich & [illegible]—24 do J Macheca—40 do J W Trisler—25 do Wilson & Menard—27 do W O Pomarede—25 do 3 barils oo P H Stevens—Total, 2850 boîtes fruits.

N. ORLEANS, MOBILE AND TEXAS R R.

24 juillet—455 sacs tabac J J Irby & co—150 paquets papier C G Clark—100 barils chaux C A Whitney & co—80 do S Jamison—24 do reduse J H Keller—30 bancts ancre Lobsteller & Binder—16 caisses pommes Cary & Wilson—5 caisses verrerie C Holm—2 colis m'dises T Lay—3 do Adler, Foy & co—34 paquets peaux 1 do vertes P Larue—2 do 3 do sacs G Yalots—divers à ordre—Total, 20 boucants tabac.

LISTE DE NAVIRES

Expédiés et Partis pour la Nlle-Orléans.

23 JUILLET 1872.

NEW YORK.

Steamship Geo Cromwell, Clapp ... parti 20 Juil
Steamship Sherman, Buddick ... parti 20 juil
S S City of Galveston, Bowland ... parti 17 juil
Barque Sarah A Staples, Stone ... exp Juin 15
Barque M D Brookman Sorry ... expédié 13 juin

BOSTON.

Barque Fleetwing, Davis ... parti 11 juillet
Barque Aurelia, Brooks ... en charge 12 juil
Barque Frank Marion, Duncan ... parti 29 Juin
Barque Asphodel ... exp Juin 11
Schr C Bushnell, Mayo ... Jdd Juin 1
Schr Bennington, Edwards ... parti 21 juin

PHILADELPHIE.

Barque Anna Camp, Lincoln ... en charg 8 juil

BALTIMORE.

Steamship Maryland, Johnson ... parti 14 juil

LONDRES.

Barque Gil, Nobre ... parti 29 juin

LIVERPOOL.

Ship Chrysolite, Corbishley ... en charge 10 juil
Steamship Jose, Alonzo ... en charge 13juin
Navire Lizzie Moses, Cox ... en charge 25 juin
Nav Aphrodite, Wilber ... en charge 21 Juin
Nav Mary E Riggs, Langdon ... parti 21 Juin
Navire Reunion, Curtis ... charg Juin 13
Navire Baden, Dyer ... charg Juin 14
Nav Waverley, Griffith ... chargeant Mai 2
Nav Duke of Wellington, Allen ... parti Mai 25
Barque Anevoca, Williams ... parti 19 juin

NEWPORT, WALES

Navire Zephyr, Sweitzer ... parti 20 juin
Nav L L Sturges, Linnekin ... parti 21 Juin
Nav Caledonia, Delano ... chargeant Mai 31
Nav Arlington, Costello ... chargeant Mai 11

CARDIFF.

Navire Sandusky, Norton ... en charge 26 juin
Barque Windermere, Yeoman ... parti 12 juin
Barque Niphon, Day ... en charge 21 juin

SUNDERLAND.

Nav Guinea, Smith ... parti Juin 3
Barque St Cloud, Ames ... parti Juin 11

HARTLEPOOL.

Barque Koomar, Haycott ... parti Juin 6

CAERNARVON.

Brig Mary Jones, Roberts ... parti Mai 31

BORDEAUX.

Nav Vaillant, Cornelier ... parti Mai 24
Nav Clytie, Dow ... parti Juin 6
Barque Vesuve, Cacace ... charg Juin 22
Barque Haryuna, Work ... en charg 22 juil
Le Stabat Mater, Beriot ... en charge 10 juin
La Ste Geneviève ... chargeant fin juin

MARSEILLES.

Nav Ida, Johannesen ... parti Juin 8
Brick M E Rowland, Rowland ... chargeant Mai 13
Barque Justine B, Perich ... en charge 18 juin

Bureaux de la Compagnie "Sun" d'Assurance Mutuelle de la Nouvelle-Orléans,

NO. 61 DE LA RUE DU CAMP.

NOUVELLE-ORLEANS, 24 JANVIER 1872.

SEIZIÈME ÉTAT ANNUEL.

CONFORMÉMENT aux réquisitions de sa charte, la Compagnie publie l'état suivant pour l'année expirée le 31 décembre 1871:

Montant des primes de l'année expirée le 31 décembre 1871:

Sur risques d'incendie		$100,733 87
Sur risques de mer		41,473 52
Sur risques de rivières		41,150 64
		$183,372 03
Plus: Risques non expirés de 1870		65,612 00
		$248,984 03
A déduire: Risques non expirés de 1871	$46,695 00	
Primes remboursées	1,785 31—	48,480 31
Montant net des primes		$200,503 72
Pertes, etc., payées dans la même période: Sur risques d'incendie	$[illegible]	
Sur risques de mer	25,280 94	
Sur risques de rivières	25,252 18	
	$23,070 66	
Plus: Pert payées sur des risques non réglées, etc.	41,680 44	
Escompte de primes	17,615 68	
Réassurances	3,366 17—$144,744 75	
Dépenses générales et intér de scrip	$35,251 22	
	36,252 40	
	$18,249 37	
Moins: Escompte et intérêt	49,944 66	$165,303 72
Bénéfice net		$35,200 00

L'actif de la compagnie est comme suit. Il est basé sur la valeur la moins élevée du marché, au comptant:

218 bonds consolidés de la ville	$165,770 00
120 bonds de la ville en faveur de chemins de fer	120,000 00
44 bonds sept pour cent de la ville	21,492 00
14 bonds de l'État	7,000 00
bonds de l'Odd Fellows' Hall Association	4,000 00
bonds de la Grand'Loge de la Louisiane	2,000 00
bonds du Turners' Association	1,000 00
Actions de banques et de la Compagnie du Gaz, etc.	105,041 72
Prêts garantis	26,250 00
Prêts sur hypothèque	42,250 00
Effets à recevoir	22,767 77
de d'autres compagnies d'assurance	[illegible]
Primes en voie de recouvrement	16,351 30
Caisse	52,864 20
Total de l'actif	$664,597 50

Ce qui précède est une copie exacte faite sur les livres de la compagnie.

THOMAS SLOO, Président.

HOS. ANDERSON, Secrétaire.

ÉTAT DE LA LOUISIANE, Paroisse d'Orléans, Ville de la Nouvelle-Orléans.

Assermentés et signé pardevant moi, le 24me jour de janvier A. D. 1872.

ANDREW HERO, Jr., Notaire Public.

Les Directeurs ont résolu de payer six pour cent d'intérêt, à partir du deuxième lundi de février 1872, sur les certificats de scrips non encore payés; ils ont de plus déclaré un dividende de TRENTE-CINQ POUR CENT sur le montant net des primes participantes de l'année expirée le 31 décembre 1871—dividende pour lequel il sera émis les certificats à dater du 3ème lundi de mars 1872.

THOMAS SLOO, Président.

JOHN G. GAINES, Vice-Président.

THOS ANDERSON, Secrétaire.

DIRECTEURS POUR L'ANNÉE 1872:

John G. Gaines	E. J. Hart,
Henry Renshaw,	Hugh Wilson,
E. Sloco,	I. N. Marks,
Charles Macready,	Richard Flower,
J. Weis,	W. E. Seymour,
W. B. Taylor,	J. C. Morris.

The People's Insurance Company OF NEW ORLEANS.

[illegible] Rue St-Pierre, No. 5 [illegible]

Assure contre les risques de Feu, Rivière et [illegible]

B. M. DAVIS, Président,
A. SOCOLA, Vice-Président,
A. GRANGER, Secrétaire,

[illegible]

VAPEURS.

COMPAGNIE GÉNÉRALE TRANSATLANTIQUE.

SEULE LIGNE DIRECTE POUR LA FRANCE.

Les Vapeurs de la Malle de la Compagnie Générale Transatlantique entre New York et le Hâvre, touchant à Brest.

Les nouveaux et splendides bâtiments de cette ligne favorite partiront comme suit de l'embarcadère No. 50, Rivière du Nord—

SAINT-LAURENT, capt Lemarié, samedi, 27 juillet.
WASHINGTON, capt. Roussan, samedi, 10 août.
FRANCE, capt. Darre, samedi 24 août.
VILLE-DE-PARIS, capt Surmont, samedi, 7 sept.

PRIX DU PASSAGE EN OR (y compris le vin) POUR BREST OU LE HAVRE:

Première cabine, $125; Seconde cabine, $75. Billets d'excursion à prix réduits.

Ces steamers ne prennent pas de passagers d'entrepont.

Les voyageurs américains qui vont sur le continent européen ou qui en reviennent en prenant les steamers de cette ligne évitent les risques inutiles et les dépenses du transit par les chemins de fer anglais et la traversée de la Manche [illegible]

[illegible] Agent, [illegible] New-York,

nov—1an

BRÊME.

Compagnie de Vapeurs du Lloyd de l'Allemagne du Nord,

Faisant le service entre BRÊME et la NOUVELLE-ORLÉANS, avec escale au Hâvre, à Southampton et la Havane.

Les vapeurs de la Compagnie du LLOYD DE L'ALLEMAGNE DU NORD reprendront leur service régulier au mois de septembre prochain.

Avis sera ultérieurement donné des jours de départ. En partant de Brême les steamers touchent au Hâvre et à la Havane, [illegible] au retour, ils touchent [illegible] Havane et à Southampton pour embarquer et débarquer les passagers et le fret.

PRIX DU PASSAGE:

De Brême, Southampton ou le Hâvre—à la Havane ou à la Nouvelle-Orléans:

Chambres ... $130 en or.
Entrepont ... 40

De la Nouvelle-Orléans ou de la Havane à Southampton,—au Hâvre et à Brême:

Chambres ... $130 en or.
Entrepont ... 45

De la Nouvelle-Orléans à la Havane:

Chambres ... $50 en monnaie courante.
Entrepont ... 30

Les soussignés délivrent des billets de passage de Brême, Southampton et du Hâvre pour la Nouvelle-Orléans.

Pour plus de détails, s'adresser à

ED. F. STOCKMEYER & CO., Agents,

25juillet—1an Au No 42 de la rue de l'Union.

Pour New-York,

Ligne de Steamers des Marchands.

Composée les steamers suivants, qui sont de première classe:

SHERMAN ... Capt. Thos. Halsey.
GENL. MEADE ... Capt. A. W. Sampson.
UNITED STATES ... Capt. M. B. Crowell.
MISSISSIPPI ... Capt. W. F. Henry.
WESTERN METROPOLIS ... Capt. H. S. Quick,
EMILY B. SOUDER, Capt. S. F. Burdick

Partant de New-York, tous les samedis.

Le steamer

WESTERN METROPOLIS,
H. S. Quick, commandant,

Partira de son wharf, en face de la rue [illegible] DIMANCHE 28 juillet, à 8 h. A. M.

Ces steamers ont d'excellentes

Chambres ... $[illegible]
Entrepont ... 25 00.

On signe des billets de connaissement pour Liverpool, Glasgow Hamburg et Brême.

Des billets de passage de 1re classe et d'entrepont, (trough ticket), pour Liverpool et le continent, se rattachant à la ligne de steamers de Guion, partant de New York tous les mercredis, contre-tendre au bureau.

Le steamer SHERMAN suivra et partira le SAMEDI 3 août à 8 A. M.

JOHN M. LUDWIGSEN,
Rue de la Commune No. 189.

Pour New York, directement.

Ligne des steamers Cromwell entre New-York et la Nouvelle-Orléans.

CETTE LIGNE SE COMPOSE

Des steamers suivants

GEO. CROMWELL,
GEO. WASHINGTON,
CORTES,
ST-LOUIS,

Le steamer

GEO. WASHINGTON,
Commandant E. E. Vaill,

Partira de son wharf, au pied de la rue Toulouse SAMEDI 27 juillet, à 8 heures A. M.

Passage ... $50.

Cette ligne prend du fret et donne des connaissements, pour LIVERPOOL, BRÊME et le HAVRE.

Pour fret ou passage, s'adresser à

ALFRED MOULTON,
Rue Carondelet, No 41.

mai—1an

Pour les Sources de Bladon,

BLADON SPRINGS!

Le bateau à vapeur de premier ordre VIRGINIA, Capitaine FRANK STORM,

partira de Mobile tous les samedis, à cinq heures de l'après-midi, et arrivera aux sources, le lendemain matin, à 10 heures.

Pour fret ou passage, s'adresser à bord.

24 juil—1m

STEAMBOATS.

Arrangement d'Été.

Ligne de Mandeville et de la Nouvelle-Orléans—Steamers de la Malle des États-Unis.

Pour Mandeville, Lewisburg, Madisonville et Covington. Le steamer de la malle des États-Unis CAMELIA,

[illegible] marcheur et de première classe, capitaine Hanover, partira pour les susdits ports le LUNDI et le JEUDI, à l'arrivée du convoi de 10 heures et demie du matin. Le MARDI à l'arrivée du convoi de 2 heures de l'après-midi. Le MERCREDI, à l'arrivée du convoi de 9 heures du matin, et le VENDREDI, à l'arrivée du convoi de 4 heures de l'après-midi. Le SAMEDI, à l'arrivée du convoi de 3 heures de l'après-midi. Le DIMANCHE à l'arrivée de celui de 7 1/2 du matin.

Le LUNDI et le JEUDI, il ira jusqu'à Old Landing, sur la rivière Tchefuncte, pour Covington.

Retour: Il partira d'Old Landing le MARDI et le VENDREDI, à 6 heures du matin, et de Mandeville tous les matins, et le DIMANCHE et le MERCREDI tout le jour.

Il ne sera positivement pas reçu de fret qu'à condition d'être payé avant le départ du convoi précédant celui à bord duquel il doit partir.

Le service sera régulier à moins de mauvais temps ou de force majeure.

Des excursions auront lieu tous les DIMANCHES matins à l'arrivée des trains de 7 1/2 heures, et les MERCREDIS à l'arrivée des trains de 9 heures du matin; le bateau sera de retour le soir.

COHEN M. SORIA,
Aux Nos 18 et 20 de la rue de l'Union.

ler juin—1an

Excursion du Dimanche et du Mercredi.

Pour Mandeville, Lewisbourg et Madisonville.

Le beau steamer

CAMELIA,

De la malle des États-Unis, très fin marcheur, et à basse pression, commandant Wm Hanover, fera une excursion, régulièrement, le dimanche et le mercredi, à Mandeville, Lewisbourg et Madisonville. Il partira du Lac, tous les dimanches, à l'arrivée du convoi de sept heures et demie du matin, et, le mercredi matin, à l'arrivée du convoi de 9 heures. Il sera de retour le soir du même jour, à temps pour le convoi de sept heures et demie.

Prix de l'excursion, aller et retour, $1 50.

Pour plus de détails, s'adresser à

COHEN M. SORIA,
No 18 et 20 de la rue de l'Union.

1juin

Pour la Rivière Rouge.

Paquebot hebdomadaire régulier de la Nouvelle-Orléans, d'Alexandrie et de Grand Ecore.

Jour de départ, tous les SAMEDIS, à 5 heures P. M. Le bateau à vapeur D. L. TALLY, (en remplacement du B. L. Hodge No 2), capitaine J. Haeberle, commis J. C. Mitchell, partira ainsi qu'il est dit ci-dessus. Pour fret ou passage, s'adresser à bord, ou à

BRITTON & EPPLER, Agents,
No 135 de la rue Gravier.

16juin—

OPELOUSAS.

Paquebot régulier des Opelousas—Départ tous les MERCREDIS, à 5 heures P. M., pour les Opelousas Washington, Port Barré, tous les débarcadères de l'Atchafalaya et du bayou Courtableau.

Le bon bateau à vapeur

BERTHA

A. METREER Sr., Clerk. C. C. LUCKETT, Capitaine

Paquebot Régulier de OPELOUSAS.

Départ tous les SAMEDIS à 5 heures P. M.

Pour Opelousas, Washington, Port Barré, et tous les débarcadères de l'Atchafalaya et du Bayou Courtableau. Le nouveau et beau bateau à vapeur PERSEVERANCE, capitaine [illegible] H. Broad, Commis [illegible] partira ainsi qu'il est dit ci-dessus. Pour fret ou passage, s'adresser à bord ou à BRITTON & EPPLER, Agents, No 135 de la rue Gravier.

P.S.—Le bateau donnera des connaissements pour tous les débarcadères du Bayou des Glaises avec privilège de transfer

Paquebot régulier de la Côte, de Baton-Rouge et Chemin de fer de la Grosse Tête.

Départ, tous les LUNDIS, à 5 heures P. M., et les VENDREDIS, à 10 heures A. M.—Départ de Baton-Rouge les MARDIS et les SAMEDIS, à 5 heures P. M.—Pour Baton Rouge, le chemin de fer de Grosse Tête, la côte et tous les débarcadères intermédiaires.—Le beau bateau à vapeur LESSIE TAYLOR (en remplacement du "Bart Able"), capitaine W. B. Baranco; commis Allen Jamel partira ainsi qu'il est dit ci-dessus. Pour fret ou passage, s'adresser à bord.

P.S.—Le "Lessie Taylor" ne pourra pas de frêt à moins de paiement par l'expéditeur, tout fret [illegible].

ELLIOTT & ADAMS, Agents,
No 11 Commercial Place.

17 juil—1m

Bâton Rouge.

Paquebot de la Nouvelle-Orléans à la Côte, Baton-Rouge, et au Rail-Road de Grosse-Tête.

Partant tous les MERCREDIS à 5 heures A. M. et les SAMEDIS à 5 heures P. M.

Le bateau JOHN, capitaine W. R. Greathouse, commis J. P. McElroy.—Pour fret ou passage, s'adresser à bord ou à

E. O. MELANCON, 11, rue Conti

Paquebot Régulier de la Côte et du Bayou Lafourche.

Départ de la Nouvelle-Orléans, tous les MARDIS, à 10 heures A. M., et les VENDREDIS à 5 heures P. M.

Le bateau LIZZIE HOPKINS, Capitaine J. F. Aucoin, Commis P. A. Charlet.

P.S.—Son premier voyage sera Mardi, le 16 juillet, à 10 heures A. M.

Pour la Grande Ile.

Départ tous les Samedis et les Mercredis, à 8 heures du matin, à partir du samedi, le 15 juin 1872.

Le steamer pour passagers, neuf et rapide,

J. E. BRAZEE,

GUS. RICHARD, Propriétaire,

W. T. Gilbert, [illegible]

Partira du pied de [illegible] tous les MARDI et le SAMEDI, à 8 heures du matin, et partira de la Grande Ile pour revenir à la Nouvelle-Orléans le LUNDI et le JEUDI.

Prix du passage pour chaque voyage, [illegible]

BANQUE DU PEUPLE.

Nouvelle-Orléans, 6 janvier 1872.

LE CONSEIL des Directeurs et les officiers de cette Banque comprennent les personnes suivantes:

A. SOCOLA	JOS. DAVID,
F. FAUFROID,	G. W. DUNBAR,
M. BERWIN,	R. ENGLAND,
M. A. LLAMBIAS,	J. K. GOURDAIN,

R. M. DAVIS, Président.
NUMA LAN Caissier

7janv—D PP

Médicaments.

NEW-FOUNDLAND BITTER.

VOILA deux ans que le Newfoundland Bitter a été lancé dans le commerce, et l'accueil sympathique qu'il a fait le public nous autorise pleinement. Les certificats de guérisons obtenues par cette liqueur sont très nombreux, et nous sommes très heureux d'avoir épargné si notre temps à notre ami, pour rendre populaire un bitter qui doit de si grands services.

Les propriétés du Newfoundland Bitter sont bien démontrées; il maintient l'ordre la

Santé intacte et florissante

chez ceux qui en font un usage régulier.

Boire un peu qui est devenu une habitude en Amérique, et il faut toujours tenir compte des habitudes.

Les hygiénistes, les médecins et les savants de tous les pays et de tous les temps sont unanimes pour recommander de ne boire qu'à pendant les repas et surtout de ne pas absorber des liqueurs alcooliques entre les repas.

L'alcool, absinthe, tue à la longue, et invariablement le brandy, le whisky et de tant d'autres liqueurs fortes ou frelatées sont aussi pleins d'amertume. De vie que l'on ne qui prendrait tous les jours une dose

D'Arsenic ou d'Acide Sulfurique.

mais comme le danger n'est pas instantané, l'habitude, cette seconde nature, vous conduit à la tombe. Les affaires étant, sont impossibles sans boire un coup.

Que de commerçants qui ont déployé pendant 10 ou 20 ans une grande activité d'esprit, et qui, par leur travail ont réussi à amasser une grande fortune et ne peuvent pas en jouir, parce qu'ils ont contracté la funeste habitude de boire. Alors [illegible] ils tombent malades, [illegible]

Se tuer en buvant! voilà le mot de la fin.

[illegible]

Estomac en très bon état.

[illegible] le Newfoundland Bitter est une liqueur agréable, saine, hygiénique et fortifiante.

Le Newfoundland Bitter est aussi

Le Bitter des Familles.

[illegible]

Newfoundland Bitter

[illegible]

Fièvres sont endémiques

[illegible] du Newfoundland Bitter [illegible]

Dans les campagnes de la

Louisiane, du Texas et du Mississippi,

[illegible]

C'est le Bitter du Sud.

[illegible]

M. JULES TARDOS, de la Nouvelle-Orléans,

et

MM. HOLT, MURRAY & CO., Mobile,

nos agents, le vendent par charretées au commerce. On le trouve dans toutes les épiceries en gros des deux villes.

Nos agents ont l'ordre de faire au commerce des conditions aussi favorables que possible.

Les caisses renferment une douzaine de bouteilles.

EDMUND DEXTER & SON,
49 & 51, Sycamore street,
CINCINNATI, OHIO.

1er avril—1a

BRILLIANT DE BUCK

LE SEUL BON FOURNEAU qui soit recommandé aux États-Unis pour la cuisine et le confort du pays.

PLUS DE 300,000

[illegible]

PREMIER PRIX, en 1868, à la Foire de St-Louis
PREMIER PRIX, en 1867, à la Foire de St-Louis
MÉDAILLE D'OR, en 1868, à la Foire de la Louisiane
PREMIER PRIX, en 1871, à la Foire de St-Louis

[illegible]

Et achetez un "BRILLIANT"!

E. HALHER, [illegible]

Dépôt de fourneaux et vente de [illegible] Camp.

[illegible]

17 sept—1an

FOURNEAU DE CUISINE

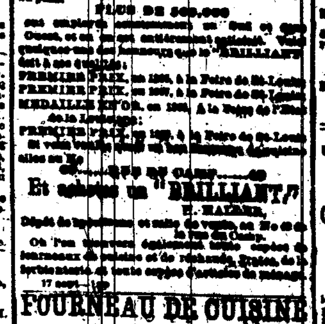

Un Fourneau Charter Oak qui sert depuis trente ans, tous les jours.

[illegible]

Le même CHARTER OAK a été exposé à la Foire de [illegible]

[illegible] CHARTER OAK [illegible]

Aux Nos [illegible] rue du Camp et [illegible]

CHEMINS DE FER.

Chemin de fer de Mobile et de l'Ohio et réunit au Chemin de fer de la Nlle-Orléans, Mobile et du Texas—[illegible]

[illegible]

M. WOODWARD,
Agent général sur le chemin de fer de Mobile et de l'Ohio.

5juin—1an

Chemin de fer de la Nlle-Orléans, de Mobile et du Texas.

Billets pour les villes d'eaux.

BILLETS D'EXCURSION [illegible]

[illegible]

G. W. R. BAYLEY, Surintendant général.

CHAS. L. FITCH, Agent général pour les passagers.

1er juin—1an

LE

Chemin de Fer de la Nlle-Orléans, de Mobile et du Texas.

EN CORRESPONDANCE AVEC LES LIGNES QUI FORMENT

[illegible]

VOIE DIRECTE PAR RAIL, SANS TRANSBORDEMENT EN OMNIBUS OU EN BATEAU.

[illegible]

ARRIVÉES.

Les trains arrivent: De Mobile, à [illegible] P. M. et à [illegible] P. M., et d'Ocean Springs, à [illegible] A. M.

[illegible]

G. W. R. BAYLEY, Surintendant-Général.

CHAS. L. FITCH, Agent général pour le fret et les passagers.

1er juin

CHEMIN DE FER DE LA NOUVELLE-ORLÉANS, de MOBILE et du TEXAS.

Division de la Louisiane

De la Nlle-Orléans à Donaldsonville.

[illegible]

Excursions sur le fleuve, tous les Dimanches par le steamer Frances.

[illegible]

G. W. R. BAYLEY,
CHARLES L. FITCH,
Agent général pour le fret et les passagers.

Chemin de Fer Pontchartrain.

A DATER du 15 avril, [illegible]

[illegible]

Départs de la ville.		Départs du Lac.	
[illegible]		[illegible]	

[illegible]

G. PANDELY, Surintendant-général.

Changement d'heures de départ.

A partir du 2 juin 1872, les convois du

Grand Chemin de Fer de Jackson (Grand Chemin de Fer de la Nouvelle-Orléans, de Jackson et du Sud, Mississippi Central et Mississippi and Tennessee)

Partiront comme suit;

[illegible]

Convoi de la malle, tous les jours; convoi express, tous les jours, excepté le dimanche.

Ces convois parcourent le plus rapidement

La distance qui sépare la Nouvelle-Orléans de Memphis, Chicago, St-Louis, Louisville et toutes les villes et stations intermédiaires.

Les Wagons-salons de Pullman [illegible]

P. S. JONES, Agent pour les billets [illegible]
A. D. SHELDON, Agent pour les billets [illegible]
C. P. ATMORE, Agent général pour les passagers.
E. D. CAREY, [illegible]
E. D. FROST, [illegible]

[illegible] GRAND CHEMIN DE FER DE LA

Louisiane et du Texas, de Morgan

[illegible]

[illegible]

Union Insurance Company of New-Orleans

QUINZIÈME ÉTAT ANNUEL

Compagnie d'Assurance de l'Union DE LA NOUVELLE-ORLÉANS.

[illegible]

J. M. CHAMBERS, [illegible]

ÉTAT DE LA LOUISIANE, [illegible]

[illegible]

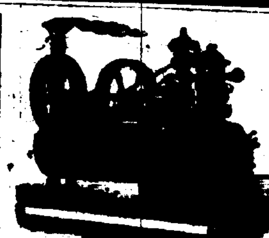

Dépôt de Moulins à Coton "Eagle"

ET DE MACHINES DE TOUTE SORTE

W. L. CUSHING,

Au No 62 de la rue St-Charles, [illegible]

[illegible]

Premier Prix pour le meilleur Moulin à Maïs.
Premier Prix pour le meilleur Moulin à Coton.
[illegible]

[illegible]

MOULIN A COTON "EAGLE" PERFECTIONNÉ.

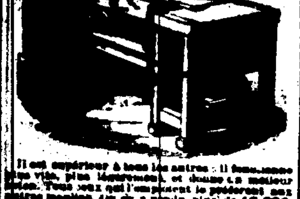

Il est supérieur à tous les autres. [illegible]

[illegible]

W. L. CUSHING, [illegible]

MOULINS A CANNES A SUCRE, DU SUD, A LOUISVILLE.

Ces Moulins, si avantageusement connus, sont [illegible]

W. L. CUSHING.

[illegible]

A. A. MOUTON.

Le certificat suivant est d'un des meilleurs sucriers du pays:

[illegible]

P. E. BEAUVAIS

Ayant connu des avantages pour un fort [illegible]

W. L. CUSHING,
Au No 62 de la rue St-Charles.

CHAUDIÈRES A SUCRE EN BEE DU TENNESSEE.

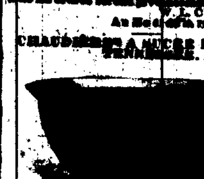

Ces chaudières à sucre sont faites avec le meilleur Fer du Tennessee et ont donné la plus entière satisfaction. Les prix ne sont plus bas que ceux des Chaudières à Sucre de toute autre fabrique. Toutes grandeurs à vendre par

W. L. CUSHING,
Au No 62 de la rue St-Charles.

EAGLE SUGAR MILLS.

(Moulins Eagle à Cannes à Sucre.)

Ces Moulins se vendent depuis deux ans; ils n'ont pas dérangés une seule fois. [illegible]

W. L. CUSHING,
Au No 62 de la rue St-Charles.

ÉVAPORATEURS DU SUD, DE SCANTLIN.

[illegible]

W. L. CUSHING,
Au No 62 de la rue St-Charles.

MOULINS A MAÏS, DE STRAUB.

(Straub's Queen of South Corn Mill.)

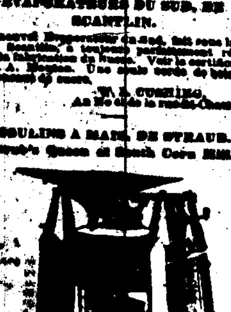

[illegible]

W. L. CUSHING,
Au No 62 de la rue St-Charles.

[illegible]

W. L. CUSHING,
Au No 62 de la rue St-Charles.

PRESSES A COTON, D'INGERSOLL.

[illegible]

W. L. CUSHING,
Au No 62 de la rue St-Charles.

ANNONCES PARISIENNES

Publiées par M. H. GAILLARDET, 8, Passage Saulnier—PARIS.

PILULES DU Dr BLAUD

Inscrites au nouveau Codex français. Elles sont employées avec le plus grand succès, depuis plus de 40 ans, par la majorité des Médecins, pour guérir les Pâles couleurs, pertes blanches, [illegible]

[illegible]

VESICATOIRES D'ALBESPEYRES.

Il s'applique comme un sparadrap, et agit en 6 ou 8 heures.

LE PAPIER D'ALBESPEYRES

[illegible]

CAPSULES RAQUIN.

Approuvées par l'Académie de Médecine [illegible]

[illegible] M. FOUGERA, New-York; M. DUCONGE, à la Nouvelle-Orléans

SIROP DEHARAMBURE

QUATRE-VINGTS ANNÉES DE SUCCÈS

Prouvent qu'il est le meilleur remède pour guérir les MALADIES DE POITRINE, CATARRHES, ASTHMES, et RHUMES, TOUX, COQUELUCHE.

Rue Saint Martin, 324, Paris.

Nouvelle-Orléans, *Duconge, Montreux.*

BEAUTÉ DES DAMES,

EAU DE FLEURS DE LYS POUR LE TEINT

Vve PLANCHAIS ET RIET

PARFUMEURS BREVETÉS

Rue Caumartin, 43, à Paris.

Cette EAU, un des produits les plus préférés pour la TOILETTE, donne à la peau la flexibilité, la fraîcheur de la jeunesse, et une blancheur d'une transparente pureté. Seule privilégiée. Il suffit d'un seul flacon pour se convaincre de l'efficacité de cette EAU. *Se méfier des contrefaçons.*

Dépôts, MM. DUCONGE et SCHWAN.

SUCRE CHANTEAUD

A L'OXYDE DE FER SOLUBLE.

Les premiers médecins de Paris considèrent ce nouveau produit comme le plus agréable et le plus efficace des ferrugineux connus, et comme le seul ne produisant jamais de constipation. Son action est héroïque chez les enfants débiles, les jeunes filles délicates, pauvres de sang, les convalescents et dans le traitement de l'Anémie, de la chlorose, des Pertes blanches, de la Menstruation difficile, des Maux d'estomac, et surtout des Névralgies et de la Phtisie.—Dépôts MM. DUCONGE et MONTREUX & CIE.

MALADIES DE POITRINE

NOUVEAU TRAITEMENT PAR

L'Elixir Alimentaire de Ducro

A LA VIANDE CRUE,

Préconisé par les sommités médicales de Paris.

GUÉRISON RADICALE,

SOULAGEMENT MANIFESTE.

[illegible]

PUISSANTS FORTIFIANTS

[illegible]

DÉPÔT A PARIS:

[illegible]

P. CURACOS, DROGUISTE, Au coin des rues ROYALE et ST-PHILIPPE.

[illegible] DUCONGE, rue de Chartres.

Et dans les principales Pharmacies.

LA VULNÉRINE

GUÉRIT

[illegible]

VAUQUELIN, au Muséum.

NE PLUS INCOMMODER PERSONNE, NI SOI-MÊME

Par l'odeur de la Sueur des Pieds et autres.

L'HYDROCÉRASINE,

EAU DE TOILETTE HYGIÉNIQUE.

Nouvelle découverte d'un médecin chimiste, enlève et détruit à l'instant toute odeur de la transpiration sans la moindre danger pour la santé, [illegible]

En dépôt chez PHILIPPE & Cie, 36, rue d'Enghien à Paris.

A la Nouvelle-Orléans: chez MM. DUCONGE et MONTREUX & CIE

ENCRE NOUVELLE

MATHIEU PLESSY

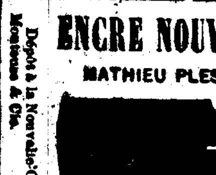

Croix de la Légion d'Honneur à l'Exp. univ. de 1867

ENCRE NOUVELLE DOUBLE VIOLET A COPIER

adoptée par toutes les grandes administrations

Dépôt chez tous les Papetiers

Dépôt à la Nouvelle-Orléans chez MM. Duconge, Montreux & Cie.

RACAHOUT DES ARABES

DE DELANGRENIER de PARIS

Guérit les maux d'estomac et d'intestins, rétablit les convalescents, fortifie les enfants et les personnes délicates, et par ses propriétés analeptiques il préserve des fièvres jaunes et typhoïdes. — Dépôts: A la Nouvelle-Orléans, chez M. Duconge, droguiste, et M. Monroe.

ERGOTINE DRAGÉES D'ERGOTINE BONJEAN

Médaille d'or de la Société de Pharmacie de Paris.

Elles sont employées avec le plus grand succès par les plus célèbres médecins européens contre les Hémorrhagies de toute nature, les Crachements de sang, les Dysenteries et Diarrhées chroniques, — qu'elles guérissent en peu de jours; — contre les Engorgements et les pertes chez les femmes. Leur action énergique sur la circulation en fait un des meilleurs moyens pour combattre les Maladies de poitrine.

Dépôt: Pharmacie Labélonye et Cie, 99, rue d'Aboukir. — Paris.

Dépôts: à la NOUVELLE-ORLÉANS, chez MM. Séguin — Menteuse — Duconge, droguistes; New-York: M. Coudrier, Liberty Street, 63, et dans les principales pharmacies de chaque ville.

DRAGÉES DE CUBEBINE DE LABÉLONYE

PHARMACIEN DE PREMIÈRE CLASSE A PARIS

Ces Dragées, qui ont pour base le principe actif du Poivre de cubèbe, ont un grand avantage de ne pas fatiguer pas l'estomac. Elles guérissent promptement les Écoulements et Blennorrhagies les plus rebelles, même ceux qui ont résisté au Cubèbe et au Copahu pris isolément.

Dépôt: Pharmacie Labélonye et Cie, 99, rue d'Aboukir. — Paris.

Dépôts: à la NOUVELLE-ORLÉANS, chez MM. Séguin — Menteuse — Duconge, droguistes; New-York: M. Coudrier, Liberty Street, 63, et dans les principales pharmacies de chaque ville.

GOUTTE ET RHUMATISMES

GUÉRISON PROMPTE et CERTAINE

PAR LA

LIQUEUR ET LES PILULES

Du Dr. LAVILLE, DE PARIS.

[illegible]

AUX MALADES

Trouver le moyen de purger pendant plusieurs jours, pendant plusieurs semaines et même, au besoin, pendant plusieurs mois, sans affaiblir les malades et sans troubler leurs fonctions digestives, tel est le problème posé et résolu par le Dr DEHAUT.

[illegible]

SIROP PECTORAL DE PIERRE LAMOUROUX,

RUE VAUVILLIERS, 45, PARIS.

Ce sirop, désigné dans le rapport officiel sous le nom de pectoral par excellence, réussit merveilleusement contre les rhumes, les catarrhes, les bronchites [illegible]

[illegible]

Dépôts: MM. MONTREUX & CIE, E. J. HART & CIE, et DUCONGE, droguistes et dans les principales pharmacies.

AUX GOUTTEUX. PILULES DE LARTIGUE,

Remèdes spécifiques contre la Goutte et les Rhumatismes. [illegible]

[illegible]

Dépôt général: A PARIS, Pharmacie Pelletier, [illegible]

NOUVELLE-ORLÉANS, MM. Duconge, Schwan, Montreux & Co. et dans toutes les Pharmacies

VÉRITABLES INJECTION ET CAPSULES RICORD

DE C. FAVROT

GUÉRISON CERTAINE

Des Écoulements anciens ou récents

[illegible]

C. FAVROT

PHARMACIEN, 102 RUE RICHELIEU, PARIS

Seul dépositaire et seul propriétaire depuis 30 ans des formules authentiques du Dr Ricord.

Dépôt à la Nouvelle-Orléans, chez M. Montreux et chez M. Casseus, Droguiste.

DUCONGE, Droguiste.

HYDROCÉRASINE.

EAU DE TOILETTE, appelée HYDROCÉRASINE ou [illegible]

[illegible]

LA VULNÉRINE

GUÉRIT TOUTES LES BLESSURES

Coupures, Déchirures, Contusions, Brûlures, Morsures, Plaies vives ou anciennes, [illegible]

En gros: chez PHILIPPE & Cie, 36 rue d'Enghien, à Paris.

Nouvelle-Orléans: chez DUCONGE et MONTREUX & CIE.

SIROP PECTORAL ET PATE DE NAFÉ DELANGRENIER

Paris, 26, rue Richelieu

[illegible]

DÉPÔTS: A la Nouvelle-Orléans, chez M. Duconge et M. Monroe.

SIROP DE LABÉLONYE

PHARMACIEN DE PREMIÈRE CLASSE A PARIS.

Employé avec un succès constant depuis 30 ans, par les médecins de tous les pays, contre les Maladies organiques ou non organiques du Cœur, les diverses Hydropisies et la plupart des Affections de Poitrine et des Bronches (Pneumonies, Catarrhes pulmonaires, Asthmes, Bronchites nerveuses, Coqueluches, etc.).

Dépôt: Pharmacie Labélonye et Cie, 99, rue d'Aboukir, — Paris.

Dépôts: à la NOUVELLE-ORLÉANS, chez MM. Séguin — Menteuse — Duconge, droguistes; New-York: M. Coudrier, Liberty Street, 63, et dans les principales pharmacies de chaque ville.

DRAGÉES DE GELIS & CONTÉ

APPROUVÉES PAR L'ACADÉMIE DE MÉDECINE DE PARIS.

Il résulte de deux rapports adoptés par la dite Académie en 1856 et en Juillet 1858, que les Dragées de Gelis et Conté sont le meilleur et le plus efficace des ferrugineux pour la guérison de la Chlorose (ou Pâles couleurs), des Pertes blanches, de la Débilité de tempérament chez les deux sexes et pour faciliter la Menstruation chez les jeunes filles.

Dépôt: Pharmacie Labélonye et Cie, 99, rue d'Aboukir. — Paris.

Dépôts: à la NOUVELLE-ORLÉANS, chez MM. Séguin — Menteuse — Duconge, droguistes; New-York: M. Coudrier, Liberty Street, 63, et dans les principales pharmacies de chaque ville.

L'EQUITABLE,

COMPAGNIE D'ASSURANCE SUR LA VIE, DES ÉTATS-UNIS.

(The Equitable Life Insurance Society of the United States.)

[illegible]

C'est la Compagnie dont le succès a été le plus [illegible]

A. P. CLEVELAND, Agent-général pour la Louisiane [illegible]

DIVERS.

Workingmen's Accommodation Bank.

CHARTE.

ÉTATS-UNIS D'AMÉRIQUE, ÉTAT DE LA LOUISIANE, Paroisse d'Orléans, Ville de la Nouvelle-Orléans.

Il est fait savoir que, le quatrième jour du mois de mars de l'année de Notre-Seigneur mil huit cent soixante-douze, et de l'indépendance des États-Unis d'Amérique la quatre-vingt-seizième, Devant moi, William Mc C. Jones, notaire, dûment commissionné et assermenté pour la paroisse et la ville susdites, et y résidant, [illegible]

[illegible]

ARTICLE PREMIER.

Le nom et le titre de cette Association seront: "The Workingmen's Accommodation Bank" et son existence sera de vingt-cinq ans à partir de la date de cet acte.

ARTICLE DEUX.

Le but de cette Association est de faire les affaires de banque, en escomptant des comptes, des billets et autres titres de dettes, en recevant des dépôts, [illegible]

ARTICLE TROIS.

Le domicile légal de cette Association sera la ville de la Nouvelle-Orléans.

ARTICLE QUATRE.

Le capital actions de la dite Association sera de cinq cent mille dollars [illegible]

[illegible]

ARTICLE CINQ.

La dite Association commencera ses opérations quand quatre mille actions auront été souscrites [illegible]

ARTICLE SIX.

Tous les pouvoirs de la dite Association seront accordés à un Conseil de Direction, composé de [illegible] personnes, dont chacune d'elles devra, en être propriétaire de [illegible] actions du stock de la dite Association. Les personnes dont les noms suivent sont, par le présent, nommées et constituées comme les premiers Directeurs de la dite Association:

H. DUDLEY COLEMAN, C. N. WEISMANN,
J. H. GARDNER, DR. J. N. RILEY,
D. FOCHELU, JOHN MCPHELIN,
J. B. MONDIEGT.

[illegible]

ARTICLE SEPT.

Le deuxième lundi de janvier [illegible] et le même jour des années suivantes, l'élection des Directeurs par les Actionnaires aura lieu dans la Banque de l'Association. La majorité des votes donnés [illegible] produira l'élection. Un avis de cette élection sera publié trente jours préalablement dans au moins deux journaux de la Nouvelle-Orléans.

ARTICLE HUIT.

Le Conseil de Direction devra, à sa première réunion élire, dans son propre sein, un Président et un Vice-Président, [illegible]

ARTICLE NEUF.

[illegible]

ARTICLE DIX.

[illegible]

ARTICLE ONZE

[illegible]

ARTICLE DOUZE

[illegible]

ARTICLE TREIZE.

[illegible]

ARTICLE QUATORZE.

[illegible]

ARTICLE QUINZE.

[illegible]

ARTICLE SEIZE.

[illegible]

ARTICLE DIX-SEPT.

[illegible]

ARTICLE DIX-HUIT.

[illegible]

ARTICLE DIX-NEUF.

Le Président et le Caissier signeront tous contrats, notes, certifications et tirés de cette Association.

ARTICLE VINGT.

[illegible]

ARTICLE VINGT-ET-UN.

La liquidation des affaires de l'Association sera faite par trois commissaires, élus par les actionnaires à une réunion [illegible]

ARTICLE VINGT-DEUX.

Les actionnaires ne seront responsables des pertes ou dommages encourus par la dite Association que pour le montant de leurs Actions [illegible]

Ceci fait et passé à la Nouvelle-Orléans, en mon étude, le jour, mois et année désignés ci-dessus, en présence de Aristide A. Jones et George Cunn, témoins compétents, qui ont signé avec les dits comparants et avec moi, notaire, et moi, le dit notaire.

H. Dudley Coleman, [illegible]
[illegible]

Aristide A. Jones,
George Cunn.

15 mai

WM. McC. JONES, Notaire Public.

E. DESCAMPS,

[illegible] Nlle-Orléans.

— Importateur de —

EAUX-DE-VIE et VINS français, BORDEAUX, ABSINTHE SUISSE, KIRSCH [illegible] A L'EAU-DE-VIE, FRUITS AU JUS.

LIQUEURS DU PAYS, [illegible]

[illegible] CÉLÈBRE AMER [illegible]